

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 MARS 2017

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 MARS 2017 À 19h00

Date de convocation : 10/03/2017	Membres présents : 37
Nombre de délégués en exercice : 51	Nombre de pouvoirs : 4
	Nombre total de votes : 41

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Foyer Rural – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Samuel BLONDEAU		X
AUTOUILLET	Étienne BANCAL		X
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Pierre BEHERAY	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Gilles HOCQUET	X	
BOINVILLIERS	Giselle AUBEL	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Patricia FOUCHER	X	
C.A.S.Q.Y. (Magny-les-Hameaux - Élancourt)	Bertrand HOUILLON		X
	Thierry ESSLING	X	
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Caroline LOUART		X
GAMBAIS	Marie-Thérèse BOBBIO		X
GAMBAISEUIL	Roland BOSCHER		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN		X
GROSROUVRE	Anne COMBE	X	
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Michel ROULAND	X	

LE MESNIL-SAINT-DENIS	Catherine LAPLAGNE	X	
LE PERRAY-EN-YVELINES	Charles VIETTE	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean CLOSET	X	
LES ESSARTS-LE-ROI	Philippe GAULTIER		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Thierry RAUX	X	
MARCQ	Bernard LEGRAND	X	
MAREIL-LE-GUYON	Dominique JAKOBI		X
MAREIL-SUR-MAULDRE	Max MANNÉ		X
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Michel MERCIER	X	
MILLEMONT	Dominique LE GOAZIOU	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Luc BOT		X
MONTFORT-L'AMAURY	Christine BOULANGER		X
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILLARD	X	
SAINT-FORGET	Jean-Luc JANIN	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Olivier HÄNEL	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Jean-Claude LAUVRAY-JONOT	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE	X	
TACOIGNIÈRES	Jean-Jacques MANSAT	X	
THOIRY	Alain PETIT		X
VICQ	Yan ROBERT	X	
VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES	Jacky BARBÉ	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Susanna DEGHAIE	X	

ONT DONNÉ POUVOIR :

- Monsieur Bertrand HOUILLON représentant la commune de MAGNY-LES-HAMEAUX a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc JANNIN de la commune de SAINT-FORGET.
- Monsieur Stéphane JEAN représentant la commune de GOUPILLIÈRES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LAUVRAY-JONOT de la commune de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.
- Monsieur Max MANNÉ représentant la commune de MAREIL-SUR-MAULDRE a donné pouvoir à Monsieur Christian LORINQUER de la commune de GARANCIÈRES.
- Monsieur Dominique JAKOBY représentant la commune de MAREIL-LE-GUYON a donné pouvoir à Madame Denise PLANCHON de la commune NEAUPHLE-LE-VIEUX.

Madame Denise PLANCHON, représentant la Commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL

La formule de procès-verbal avec relation in extenso des débats n'est pas exigée par la loi. On peut donc admettre que chaque séance du Comité fasse l'objet d'un compte rendu ou procès-verbal ne mentionnant que les rapports ou exposés des motifs, une analyse succincte des interventions ayant précédé le vote et le texte de la délibération votée.

Des délégués peuvent demander que leurs déclarations y soient reproduites mais, dans ce cas, les intéressés doivent remettre au secrétaire de séance, en fin de réunion, la version écrite de leurs propos.

ONT ÉTÉ ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ :

1 – Le compte rendu de la séance du 23 février 2017

2 – Compte de gestion du Trésorier de l'exercice 2016

Le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2016 dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif pour l'année 2016 est approuvé.

3 – Compte administratif 2016

Considérant la présentation par le Président du Compte Administratif 2016 puis après s'être assuré de son retrait de la salle, le premier Vice-Président Monsieur Christian LORINQUER soumet aux membres du Comité pour vote le Compte Administratif de l'exercice 2016.

Le Comité Syndical :

- Constate les dépenses et recettes du Compte Administratif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
EXPLOITATION	1 373 128,93	3 141 324,38	1 768 195,45
INVESTISSEMENT	4 220 886,02	3 572 143,98	- 648 742,04
LES RESTES A REALISER	3 846 971,00	985 295,00	- 2 861 676,00
EXCEDENT N-1	-	2 937 706,25	2 937 706,25
TOTAL GENERAL	9 440 985,95	10 636 469,61	1 195 483,66

- Approuve les dépenses et recettes du Compte Administratif de l'exercice 2016.

4 – Affectation du résultat de clôture 2016

Le Comité Syndical décide :

D'affecter le résultat de clôture comme suit :

- L'excédent de clôture de la section d'Exploitation constaté au Compte Administratif 2016 pour la somme de 1 768 195,45 € est affecté au compte « 1068 – Réserves » de la section d'Investissement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement.
- L'excédent de clôture de la section d'Investissement constaté au Compte Administratif 2016 pour la somme de 2 288 964,21 € est affecté au compte « R001 – Excédent d'investissement ».

5 – Budget primitif 2017

Le Comité Syndical arrête le Budget Primitif 2017 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	3 080 958,08	3 080 958,08
Investissement – Nouvelles Propositions	6 158 587,16	6 731 298,95
Investissement – Les restes à réaliser	3 846 971,00	985 295,00
Excédent d'investissement reporté		2 288 964,21
Total de la Section d'Investissement	10 005 558,16	10 005 558,16
TOTAL GÉNÉRAL	13 086 516,24	13 086 516,24

6 – Compte-rendu des travaux en cours

PROGRAMME 2013	
DUP - Mareil-sur-Mauldre Usine des Bîmes	Travaux de serrurerie sur les têtes de forage en domaine privé programmés en avril 2017
PROGRAMME 2016	
Les Mesnuls Route de Saint-Rémy-l'Honoré	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Le Tremblay-sur-Mauldre Chemin rural n°10	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Galluis / La-Queue-Lez-Yvelines Route du Petit Clos / avenue des Platanes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Béhoust Rue de la Masse	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Le Perray-en-Yvelines / Les Essarts-Le-Roi Giratoire de l'Artoire, route de Paris et route de Mantes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux programmés en avril 2017
Marcq Rue de Montfort, chemin des Fontenelles	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux programmés en avril 2017

Néant.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.



Le Président
Guy PÉLISSIER

Il est précisé que chacune des délibérations peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.